



## Mot du maire



Chers saint-laurentaises et saint-laurentais,  
**S**ix mois déjà que l'équipe communale est en action, aidée en cela par le personnel de la mairie et de l'école. Après un hiver pluvieux, qui a fort abimé les voies de circulation et rendu vaines les tentatives de réparation, nos hommes en jaune ont repris la route et vous les verrez désormais œuvrer pour la propreté et la sécurité de la commune. Depuis décembre ils n'ont pas chômé, travaillant sur des chantiers en intérieur (église, mairie, pôle santé, salle des fêtes).

Plusieurs conseils municipaux se sont déroulés (vous êtes invités à y assister autant que vous le voulez), le site Internet de la commune a été remodelé, le panneau lumineux informe en permanence des nouveautés, les horaires d'ouverture de la Mairie ont été modifiés (plus d'heures, dont maintenant un samedi sur 2) pour mieux accueillir les visiteurs.

Après un vote du budget fin avril, les premiers investissements vont être effectués dans les prochains mois, pour la mise en sécurité des piétons (zone à 30 km/h en centre bourg), une meilleure accessibilité pour les handicapés, la rénovation de l'éclairage du stade, l'entretien de la voirie.

Il nous reste bien entendu beaucoup à faire, donc nous en reparlerons en fin d'année.

Jean-Pierre Suberville

## Agenda

### JUIN

**Vendredi 22 à 17h30** : Inauguration de l'école et nouveau nom « Jacques Bastide » (voir article au verso)

**Samedi 23** : Sortie de fin d'année à Kid Parc, offerte aux élèves de l'école de St-Laurent d'Arce par l'AAPE.

**Samedi 23 à 20 h** : Soirée de la St-Jean, organisée par le Comité des fêtes, animée par Fun music. Au programme : entrecôtes XXL et embrasement du feu de la St-Jean à côté de la salle des fêtes.

Renseignements sur [www.cdfsaintlaurentdarce.com](http://www.cdfsaintlaurentdarce.com) ou au 05.57.43.32.93.

**Samedi 30 à 20h30 et dimanche 1er juillet à 15 h** : Spectacle de danse de l'association Passion et partage, à la salle des fêtes.

### Juillet / Août

**Les vendredis 6 et 20 juillet, les 3, 24 et 31 août à 19 h** :

Marché du terroir, à Magrigne avec animation musicale (DJ)

Restauration sur place, stands, producteurs (apporter ses couverts, pique-nique interdit).

**Vendredi 9 au lundi 13 août** :

Saint-Laurent en fête, organisé par le Comité des fêtes.

Nouveauté 2018 : un vide grenier le dimanche.

Au programme: fête foraine, soirées moules frites, 3 soirées dansantes, les concours de belote et de pétanque, le loto, la fête des enfants et pour conclure un magnifique feu d'artifice offert par la municipalité.

Renseignements sur [www.cdfsaintlaurentdarce.com](http://www.cdfsaintlaurentdarce.com)

**Jeudi 24 au mercredi 29 août** : Jumelage St-Laurent / Klingenberg.

Le Comité de jumelage reçoit cette année la délégation allemande qui sera logée chez l'habitant. Au programme : visite de la Cité Mondiale du vin, du château La Rivière et une journée à Couthures sur Garonne.



### Septembre

#### Rentrée des classes

**Dimanche 9** : Vide grenier, organisé par le Comité de jumelage

**Dimanche 23** : Loto, organisé par le Club des aînés.

## Mairie : nouveaux horaires d'ouverture

Lundi, jeudi et vendredi : 8.30 à 12.00 et de 14.00 à 18.00

Mardi : 8.30 à 12.00 fermé au public l'après - midi

Mercredi : 8.30 à 11.30 fermé au public l'après - midi

Samedi, en juin et juillet : 10.00 à 12.00, les 2, 16, 30 Juin et 7, 21 Juillet .

### Inauguration : l'école portera le nom de Jacques Bastide

Vendredi 22 juin, l'école de St-Laurent d'Arce sera baptisée du nom de Jacques Bastide, maire du village, décédé en septembre 2017.

**C'**est un bel hommage que s'apprêtent à rendre les habitants de St-Laurent d'Arce à leur maire décédé.

En effet, lorsque Jacques Bastide, a lancé le projet de création d'une nouvelle école primaire, il ne savait pas que ce serait sa dernière grande bataille. Homme profondément humain, attaché à son village, il l'a menée avec force et conviction, pour le bien-être de nos enfants. Le pari est gagné, nous sommes tous très fiers de ce groupe scolaire. Il est donc apparu comme une évidence à l'équipe municipale, de baptiser l'école du nom de son initiateur : Jacques Bastide, en accord avec son épouse et ses enfants. La cérémonie se déroulera le 22 juin, à 17h30, en présence de nombreux élus locaux. Les habitants sont conviés à y assister.



2011, signature de la convention de financement de l'école par le Conseil Général, par son président Philippe Madrelle et Jacques Bastide, en présence de Jacques Maugein (debout).

Photo sud-ouest

### Budget communal et taxes 2018

Un budget maîtrisé, pas de hausse de taxes, des investissements raisonnables.

**L**e conseil municipal a voté à l'unanimité le budget 2018 le 26 avril 2018. Malgré la baisse des dotations budgétaires, l'équilibre du budget permet au conseil municipal de ne pas augmenter les taux des trois taxes locales et de les maintenir comme suit :

- Taxe d'Habitation : 15%,
- Taxe Foncier Bâti : 19.09% ,
- Taxe sur Foncier non Bâti : 48.49%.

Le budget 2018 permettra de réaliser notamment les travaux d'investissement suivants:

- Eclairage du **stade**,
- **Amélioration de l'accessibilité** des handicapés aux principaux bâtiments communaux,

#### Sécurité routière

- Lancement d'un plan "sécurité" visant à placer le centre bourg à 30 km/h., en réduisant la vitesse des véhicules par la mise en place de ralentisseurs et de panneaux.

Quelques voies vont être mises en sens unique, lors de la mise en place d'un plan de circulation en liaison avec le Centre Routier Départemental, de façon à limiter les risques d'accident liés à leur étroitesse.

#### Travaux d'entretien :

Désherbage du cimetière, entretien des bords de routes communales, tonte des environs de la chapelle de Magrigne, du stade, de la salle des fêtes, la réfection des routes et chemins à l'aide de nouveaux matériels (tracteur, tondeuse, dameuse... ), la mise en sécurité des abords de l'église (interdiction de stationner, pose de miroirs de sécurité), réfection du toit de la salle des fêtes, nettoyage et creusement de fossés améliorant l'évacuation des eaux de pluie.

### Site internet mairie

**D**epuis le mois de janvier, le site internet de la mairie de St-Laurent d'Arce est à nouveau en activité à l'adresse suivante : <http://www.saintlaurentdarce.fr>. Il est mis à jour régulièrement par l'équipe de la commission communication avec les actualités du village mais également les compte-rendus du conseil municipal.

Pour toutes informations à mettre en ligne, envoyer un mail à [contact@saintlaurentdarce.fr](mailto:contact@saintlaurentdarce.fr)

### Travaux

#### Travaux d'enfouissement des réseaux électriques jusqu'à fin juin

Les travaux financés sur notre commune par Enedis, ont pour but d'éviter les coupures de courant dues au vieillissement des lignes.

La technique d'enfouissement est réalisée par tranchée ou forage dirigé. Ainsi, 4.5 km de lignes seront enterrées. .

Trois à cinq agents travaillent sur notre commune depuis deux mois et il reste un mois de travaux.

#### Travaux d'adduction d'eau, circulation très perturbée route des Faurès.

De juin à septembre, d'importants travaux d'adduction d'eau seront entrepris par la SIAEPA route des Faurès (1,1 km de nouvelles canalisations depuis le haut de la rue jusque vers l'école). Ils occasionneront quelques perturbations de circulation, mais permettront d'augmenter la qualité de l'eau et de réduire les fuites.

#### Réunion publique, projet de ligne électrique.

RTE Réseau de transport d'électricité a en charge une nouvelle interconnexion électrique entre la France et l'Espagne par le Golfe de Gascogne.

La commune de Saint-Laurent-d'Arce se situe dans la zone des travaux à réaliser. Dans le cadre de la concertation, une REUNION PUBLIQUE se tiendra à la Salle des fêtes de Saint-Laurent d'Arce, le 27 juin 2018, à 19h?

Pour toutes informations complémentaires, c'est également possible : sur le site internet du projet <http://www.inelfe.eu/fr/projets/golfe-de-gascogne>.